Administration du pétrole-Loi

temps-là les libéraux nous disaient de ne pas nous en faire, qu'ils percevaient cet argent pour maintenir la différence de prix entre le Canada et les États-Unis alors que cet argent revenait en fait aux provinces productrices et à l'industrie.

Le 13 décembre 1973, le ministre fédéral de l'énergie de l'époque, M. Macdonald, a déclaré qu'on allait verser la moitié du produit de la taxe à l'exportation, qui était alors de près de \$2.20, aux provinces productrices et qu'Ottawa investirait le reste dans l'industrie pétrolière, vraisemblablement par l'intermédiaire d'une société nationale des pétroles. Deux semaines plus tard, soit le 27 décembre, alors que la Chambre ne siégeait pas, la taxe à l'exportation a été portée à \$6.50. M. Macdonald déclarait qu'à compter du 1er février, le gouvernement allait cesser de verser le produit de la taxe aux provinces. C'était là une entorse flagrante aux promesses et aux engagements pris ou donnés. Bien entendu, les provinces productrices, l'Alberta et la Saskatchewan, se sont alors montrées indignées et révoltées.

Il y a eu une conférence nationale sur l'énergie au mois de janvier où l'on décida de porter le prix du pétrole canadien de \$4 à \$6 et, au mois de mars, toutes les parties ont décidé de porter le prix à \$6.50 le baril pour une période de 12 à 15 mois. A peu près un mois et demi plus tard, le 6 mars, le ministre des finances, M. John Turner, annonça dans son budget que les redevances n'étaient plus déductibles. Cette nouvelle fit l'effet d'une bombe. Les sociétés ne pouvaient plus déduire ces dépenses de leur revenu imposable. Une telle décision allait totalement à l'encontre de toutes les promesses que le premier ministre (M. Trudeau) avait faites deux mois auparavant. C'était la troisième fois qu'il ne respectait pas une promesse. Le premier ministre que nous avons maintenant avait manqué à sa parole à trois reprises à l'automne de 1973.

Puis il y eut des élections. Les néo-démocrates eurent leur juste récompense. Les libéraux aussi, je suppose. Ils furent réélus et formèrent un gouvernement majoritaire. Ils élaborèrent une politique énergétique intitulée «Une stratégie de l'énergie pour le Canada, politique d'autonomie». Dans ce document, ils disaient ceci: «Il est donc clair qu'une stratégie énergétique nationale viable nécessite la consultation des gouvernements provinciaux et leur coopération constructive tant avec le gouvernement fédéral qu'entre eux.» Ils appliquèrent ces principes pendant un certain temps. En fait, il y eut entente. Finalement, en 1975, les parties convinrent que le prix du pétrole canadien devait se rapprocher des prix mondiaux et que le prix augmenterait de \$1 tous les six mois; le gouvernement fédéral imposa une taxe d'accise de 10c. qui devait contribuer à financer les subventions sur le pétrole importé.

M. Lougheed déclara officiellement la paix le 30 décembre. En fait, tout se passa assez bien pendant deux années. L'industrie prospéra. Nous étions sur la voie de l'autonomie. Puis le mandat du gouvernement libéral vint à échéance. Le 27 septembre 1978, le ministre de l'énergie, M. Alastair Gillespie, annonça unilatéralement que la hausse de \$1 qui devait être appliquée le 1er juillet serait annulée. Cette décision unilatérale allait à l'encontre des clauses d'un contrat écrit. C'était la quatrième fois que le gouvernement manquait à sa parole.

M. Lalonde: M. Lougheed était d'accord.

M. Andre: Plus tard, après quelques concessions. Il ne l'a pas accepté le 27 septembre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Marc, écoutez donc ce bon discours et tenez-vous tranquille.

M. Lalonde: D'accord.

M. Andre: En mars 1979, le premier ministre déclencha des élections qui devraient se tenir le 22 mai, déclarant que les besoins énergétiques du Canada étaient d'une importance trop vitale pour qu'on s'en remette à Exxon et au gouvernement albertain. Voilà bien où nous en sommes. Il y a l'histoire de promesses non tenues, le recours à des arguties, à des procédés malhonnêtes et à des agissements que l'on n'attendrait pas même d'un ennemi et encore moins de la part de son propre gouvernement national. Voilà le bilan.

Si quelqu'un veut connaître les racines de l'aliénation de l'Ouest il n'a qu'à se pencher sur cette histoire de promesses non tenues. Si vous voulez connaître l'origine de la méfiance de la population à l'égard du gouvernement fédéral, vous n'avez qu'à regarder la façon dont ce dernier s'est conduit; il traine derrière lui une série de promesses non tenues et d'accords écrits violés. Les choses ont duré ainsi jusqu'aux élections de 1979. Depuis son retour au pouvoir, on constate même une aggravation de ses pratiques malhonnêtes.

L'été dernier, nous avons assisté à la charade des prétendues négociations sérieuses du ministre. C'est à l'assemblée législative de l'Alberta que les détails en ont été révelés. Nous savons bien ce qui s'est passé à ces rencontres où le ministre a prétendu avoir négocié de bonne foi. Il n'y a rien eu de tel.

Puis, nous avons eu la campagne de publicité. Incroyable! C'était le 1984 de George Orwell résumé dans le document exposant la stratégie de la campagne publicitaire en matière d'énergie. Ensuite, nous avons vu l'accord sur le prix de l'énergie, auquel avaient abouti le gouvernement de M. Clark et le gouvernement de l'Alberta, complètement déformé lorsque le ministre a envoyé ses pauvres fonctionnaires tout confus exposer ce que serait exactement le prix du gaz en vertu de cet accord.

Signalons également que le gouvernement donne une idée tout à fait fausse du partage des recettes. Il est curieux de noter que lorsque les porte-parole du gouvernement parlent du partage des recettes provenant du pétrole et du gaz, ils ne parlent jamais du prix que le consommateur paie. Chaque fois qu'un consommateur achète pour \$1 d'essence, 22c. vont au Trésor fédéral, 22c. au gouvernement de l'Ontario et 18c. au gouvernement de l'Alberta. Mais cela, ils ne le disent jamais. Ce qu'ils répètent constamment et ce que divers ministres s'évertuent à démontrer, même sans savoir de quoi ils parlent, c'est que les recettes sont partagées à raison de 45 p. 100 au Trésor provincial, 45 p. 100 à l'industrie et 10 p. 100 au gouvernement fédéral.

Mais de quel prix s'agit-il? Du prix de \$16.75 qui n'a aucune espèce de rapport avec le prix mondial. Le gouvernement prétend qu'au Texas, le gouvernement de l'État touche 20 p. 100 des recettes, alors que l'Alberta reçoit 45 p. 100. Mais il ne faut pas oublier que le Texas touche un montant plus élevé par baril de pétrole. Je crois en effet qu'il touche \$6.50, par rapport à \$6.10 pour l'Alberta. L'État du Texas ne possède pas le pétrole, qui est de propriété privée.

Le ministre a souvent dit que les prix mondiaux n'avaient aucun lien avec la réalité. Ce sont les prix de l'OPEP. Est-ce le véritable critère? J'attire l'attention des députés sur un article